



Numéro d'affiliation CRPR 3019

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 08 DÉCEMBRE 2018

Lieu : Maison de la Vie Associative de Cambuston.

Ordre du jour :

- Bilan moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier et des comptes de l'exercice 2018
- Questions diverses
- Collation

Début de l'assemblée à 17H45

La feuille d'émergence comportant 69 signatures, le quorum requis est atteint. Le président, Mr Alexis PAYET ouvre donc la séance.

Le secrétaire prend la parole pour énoncer l'ordre du jour et rappel quelques consignes pour le bon déroulement de la séance. Ceci étant effectué, la parole est de nouveau donnée à Mr Alexis PAYET pour faire part de son rapport moral.

1 – Rapport moral (le Président, Mr Alexis PAYET)

Mr Alexis PAYET débute son allocution en remerciant tous les licenciés présents à cette assemblée générale. Le président salue le travail fourni par les membres du comité directeur ainsi que les licenciés. Il profite également de cette occasion pour féliciter chaleureusement tous nos champions 2018, pas moins de 5 titres, 2 finales, plusieurs demis et quarts de final !! Année exceptionnelle donc pour notre club, saison inédite !! On ne peut qu'être fier de nous tous car chacun a apporté sa contribution pour ses réussites.

Mr PAYET évoque le point noir de cette année à savoir l'indisponibilité du colosse, qui malheureusement a fortement perturbé nos objectifs et qui forcément impactera aussi l'année 2019. On regrette qu'aucune information ne nous soit transmise. Nous relancerons un courrier auprès du maire pour un éventuel entretien pour lui faire part de nos inquiétudes.

Mr Alexis PAYET remercie bien évidemment l'ensemble des partenaires qui contribuent très considérablement à la réalisation de toutes nos actions, la **municipalité de Saint – André, Le Département, Les Dépannages DUBERVILLE, RAS SPORT, La Société AUSTRALINE, Cash Nouveauté (Pokka- Power Up), la société COT** ainsi que les **Automobiles Renault** qui nous a rejoint ponctuellement cette année sur les championnats de France. Bonne satisfaction dans l'ensemble de notre saison rappel Mr Alexis PAYET. Le rapport moral étant achevé on procède donc au vote.

Bertrand BERTIL souligne la très bonne représentation de nos féminines et leurs précieux titre pour la deuxième année consécutive, qui bien entendu a été bénéfique à nos autres licenciés.

Très belle performance nationale également pour notre équipe Doublette Mixte **Fred et Virginie** aux Championnats de France, huitième de finale, première équipe Mixte réunionnaise à atteindre ce stade dans cette compétition. **René, Jean Marie et Luciano** champions triplettes promotion, 32^{ième} de finale aux championnats de France. **Idriss et Yannick** champions doublettes provençale. **Marie Jeanne, Marie Anne et Martine** championnes coupe de la réunion. **Marie Jeanne et Martine** championnes doublettes dames, 32^{ième} aux championnats de France. **Yannick, Idriss et Jean François** vice champions triplettes, 32^{ième} de finale aux championnats de France. **Tonio** ½ finale tête à tête. **Mike, Fred et Luciano** vice champions triplettes districts. **Sheila** ¼ finale tête à tête.

Le rapport moral est voté à l'unanimité des personnes présentes.

2 – Rapport d'activité (le secrétaire, Mr André SYRACUSE)

Le CPCC a connu une année assez difficile dû aux circonstances de Fakir et aussi la fermeture du colosse pour travaux ! Cela a fortement impacté nos prévisions pour les réceptions de nos compétitions. Malgré cela nous connaissons une très bonne fréquentation du bouldrome quotidiennement.

- Journées qualifications - Grand prix - Challenge du souvenir - Mini Championnat - Échange avec le Club de Duparc - Échange avec le club de la Plaine des palmistes - Animation vétérans

*En compensation nous avons organisé un certains nombre de journée d'animations sur les weekends. A chaque fois un repas était confectionné afin d'apporter un côté convivial. Ces animations ont permis de faire évoluer le niveau des joueurs, le principe de faire un tirage pointeur / tireur a favorisé l'équilibre des équipes et aussi avoir une participation plus large. En moyenne 40 personnes participaient. (A revoir les réservations tardives, qui compliquent bien évidemment la quantité pour les repas...)

*Comme chaque année nous avons organisé une sortie en bus à la plage le 8 Mai (habituellement réalisé le 1^{er} Mai, compétition CRPR), grande satisfaction dans l'ensemble. (Mise à part le souci récurrent pour les réservations « bus ou voiture », ce qui joue sur le prix...)

*Mêlées du vendredi, très bonne participation des licenciés, avec cette année le choix de ne pas afficher et d'informer sur le classement, très bonne initiative car cela permet de garder le suspens jusqu'à la fin et aussi ne pas créer des tensions lors des confrontations. Malgré tout, un effort de respect de son ou ses partenaires doit être mis un peu mieux en évidence.

Une proposition est faite par Mr MOUTALE François concernant le principe de tirage en cas de nombre impair de participant pour attribuer le « X », retenu par l'ensemble de l'assemblée. A voir également le principe en cas de tête à tête dû au nombre de participant.

*Diner dansant. Avec un peu de difficulté nous avons pu organiser un diner dansant au CASE de champ borne, une partie des licenciés ont fait l'effort d'y participer. Satisfaction dans l'ensemble, remerciement à tous celles et ceux qui ont contribué à cette réussite.

Rapport d'activités est voté à l'unanimité des personnes présentes.

3 – Rapport financier et comptes exercice 2018 (le trésorier, Mr Roland PAYET).

Mr PAYET commente les chiffres qui sont projetés sur le mur de la salle, des précisions sont apportées sur certaines dépenses qui sont affichées de façon globales et ainsi donné une meilleure lisibilité.

Le trésorier répond aux différentes questions posées.

Notre budget global s'élève à :

- Total recettes : **34 366.70€**
- Total dépenses : **27 902.85€**
- Solde banque: **6 463.85€**

Les points marquants :

- La buvette a rapporté toutes actions confondues **18 898 €**
- Le montant total des primes résultats versés aux joueurs a plus que doublé par rapport à l'année n-1 (**8 900€ / 3 800€**), c'est une des conséquences du succès. **Le reste à régler en prime joueur s'élève à 5 315€.**
- **Le diner dansant a dégagé un solde positif de 2 130€**
- **Et notre solde caisse est de 3 600€**

Une provision de 2 500€ est présentée pour 2019 (achat de tenue, cotisation comité, rénovation du club house, formation, achat de mobilier + petits matériels,...), ce qui nous amènerait sur un solde reporté pour l'année 2018 d'un peu plus de **2 000 €**.

Le rapport financier étant achevé, on le soumet donc au vote.

Rapport financier voté à l'unanimité des personnes présentes.

4 – Questions diverses

a) Cotisation licence 2018

Le montant de la cotisation de licence reste inchangé pour 2018, la somme de 50€ est toujours en vigueur sauf modification des règlements car il s'avère que la Fédération devrait imposer le bas identique pour toutes les compétitions ce qui entraînerait des frais supplémentaires pour le club. On fera donc appel à la contribution de chaque licencié, bien entendu le montant sera connu avant le règlement des licences.

b) Prix des boissons du bar

Compte tenu de la hausse des prix de divers produits, le CPCC se voit dans l'obligation de réviser ses prix des boissons pour l'année 2019, les adhérents auront ces informations très prochainement.

c) Règlement intérieur

Le règlement intérieur comportera quelques modifications notamment sur la présence obligatoire des licenciés à l'Assemblée générale, les montants des divers primes seront également révisés, les conditions d'offres de boissons, de repas et primes lors des journées de qualifications aussi seront revus.

Il a été rappelé la nécessité de faire remonter les résultats après chaque compétition afin de mieux prévoir les primes de résultats de fin d'année.

d) Organisation des finales

Les membres du comité reconnaît à avoir failli dans l'organisation et l'accompagnement des joueurs lors des finales, note bien prise en compte pour 2019.

e) Moyens de communication

Il a été rappelé que toutes les informations diverses sont mentionnées sur le tableau du club house au colosse, il est nécessaire qu'à chaque venu sur le terrain de consulter lorsque celui-ci est à l'extérieur.

D'ici l'année prochaine le Président, Mr Alexis PAYET et le secrétaire Mr André SYRACUSE se chargeront de faire paraître sur le site web du CPCC chaque organisation mise en place et autres informations utiles.

f) Démission

Mr Bertrand BERTIL a remis sa démission en tant que membre au comité directeur au Président Mr Alexis PAYET. Mr BERTIL a précisé à l'assemblée que cela est d'ordre personnel justifié par une ambition de se consacrer et de s'investir dans un autre district. Il a salué la collaboration avec les membres du comité directeur ainsi que les licenciés.

Mr BERTIL souhaiterait prendre une carte de simple adhérent que le bureau étudierait les modalités et les possibilités dans un bref délai.

g) Formation

Plusieurs candidats se sont manifestés pour la formation d'initiateurs et 2 autres pour le BF1

h) Section jeunes

Mise en place d'une section jeune pour 2019, Mr Bruno BERTIL déjà initiateur et postulant pour le BF1 sera le coordonnateur.

i) Tombola

Suite à l'idée de mettre en place un voyage évoqué plus avant, Mr MOUTALE propose l'organisation d'une tombola afin de le financer en partie. Idée retenue, le bureau lui demande de préparer le terrain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Président à 19h30

Après un pot de l'amitié, un repas est servi par le CPCC.

Signatures

Cachet du club

Secrétaire

Trésorier

Président

Club Pétaque de Combustion Calisse

3, lot Satec - chemin Lagobesse

97440 Saint André

N° Ser. : 032 631 884 000 13 - APE : 9312 Z

SIRET : 8982000178 - N° APS : 97414878116

André Syracuse

André Syracuse

Roland Payet

Alexis Payet